
Présidence : Roumanie

**SEANCE SPECIALE DU CONSEIL PERMANENT
(324^{ème} SEANCE PLENIERE)**

1. Date : Mardi 6 mars 2001

Ouverture : 15 heures

Clôture : 16 h 45

2. Président : M. L. Bota
M. T. Chebeleu

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : MISSION DE CONTROLE DE L'OSCE A SKOPJE
CHARGEE D'EVITER LE DEBORDEMENT DU
CONFLIT

Chef de la Mission de contrôle de l'OSCE à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit, Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, ex-République yougoslave de Macédoine (PC.DEL/130/01), Suède - Union européenne (également au nom de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Roumanie et de la Slovaquie) (PC.DEL/126/01), Turquie (PC.DEL/129/01), Canada, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/127/01), Croatie (PC.DEL/125/01), Albanie (PC.DEL/131/01), République tchèque (également au nom de la Pologne et de la Slovaquie), Suisse, Fédération de Russie, Norvège (PC.DEL/128/01), Yougoslavie, Bulgarie, Grèce, Arménie, Pays-Bas, Président

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 8 mars 2001 à 10 heures, Neuer Saal